



ECOLE D'ESCALADE ALTISSIMO SAISON 2024-2025

DEBUT DES COURS : **LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024** - FIN DES COURS : **SAMEDI 7 JUIN 2025**

FICHE D'INSCRIPTION ADULTES - METZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail (**obligatoire**) :

Date de Naissance : / /

Taille t-shirt : XS S M L XL

1ere inscription ou Renouvellement

Coche la case correspondante :

<p style="text-align: center;">Cours adultes : 545€</p> <p><input type="checkbox"/> Jeudi</p> <p style="text-align: center;">20h00 à 22h00</p>
--

Option « Pack Alti'Académie » : Grimpe illimitée dans toutes les salles Altissimo en dehors des créneaux de cours et sur la période de l'école d'escalade : 160€

Je verse la somme de€ par Chèque CB Espèces Coupons Sport Chèques Vacances

Fait le : _____

A : _____

Nom : _____

Signature : _____

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ECOLE D'ESCALADE

REGLEMENT INTERIEUR

- L'adhésion implique le respect du règlement intérieur de la salle Altissimo.
- Les élèves s'engagent à respecter les instructions et conseils de l'encadrant en charge de la séance d'escalade.
- En cas de comportements dangereux répétés ou inadaptation du grimpeur à l'escalade, ce dernier pourra être exclu définitivement par l'encadrant.
- Bien que les encadrants fassent preuve de la plus grande diligence pour garantir la sécurité, les élèves reconnaissent pratiquer l'escalade à leurs risques et périls.

EQUIPEMENT

- Le matériel étant mis à disposition des élèves durant les cours - chaussons, baudrier, système d'assurage - les grimpeurs s'engagent à en prendre le plus grand soin.

COTISATION A L'ECOLE

- L'inscription doit être régularisée avant le premier cours.
- L'adhésion peut être effectuée au comptant ou en 3 fois sans frais (3 chèques datés et signés à l'ordre d'Altissimo).
- Paiement possible en chèques vacances (ANCV) et/ou coupons sports. Aucun remboursement possible sur ce type de règlement.
- Afin de valider l'inscription, la présente fiche d'inscription doit être remplie soigneusement et accompagnée du règlement.
- Il n'y aura pas de cours durant la période des vacances scolaires.
- **En cas d'interruption de courte période, il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune résiliation n'est possible sauf sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude définitive à la pratique de l'escalade. Tout trimestre commencé est dû. Attention, aucun remboursement ne peut être effectué si le règlement de la cotisation a été effectué en Chèques Vacances.**
- À tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

DROIT A L'IMAGE

- Dans le cadre de ses activités, Altissimo peut être amené à prendre des photographies ou vidéos de vous ou votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vous/votre enfant soit pris en photos ou en vidéo, nous vous remercions de nous faire un courrier indiquant votre refus.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'école d'escalade pour la saison 2024/2025.

Je souhaite une facture : OUI NON Ordre :

Pour toutes questions ou informations complémentaires, contactez-nous au 03 87 63 14 87 ou par mail à l'adresse suivante : metz@altissimo.fr

Fait le : _____ A : _____

Nom : _____ Signature : _____